Le Trait d'Union

Pavillon Adolphe-Chapleau
70, rue Saint-Stanislas
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3M7
Téléphone : 450 433-5500

Pavillon Charles-Ducharme
66, rue Saint-Stanislas
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3M7
Téléphone : **450 433-5505**

Février 2021

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	2	3	4 Journée pédagogique. SDG offert aux élèves inscrits	5 Date de parution des bulletins
8 Journée pédagogique. SDG offert aux élèves inscrits	9	10	11	12
15	16	17	18	19 Journée pédagogique. SDG offert aux élèves inscrits
22	23	24 Rencontre virtuelle 19h00 CÉ	25	26 Carnaval si la température le permet

SEMAINE DES ENSEIGNANTS

Cette année, la semaine des enseignants se déroule du 1er février au 7 février.

En cette année très spéciale ou de multiples défis se multiplient, nous tenons à les remercier du fond du cœur pour leur grande implication et le dévouement.

CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE

Je voulais vous informer que le projet de la construction de notre nouvelle école est bien démarré. Il s'agit d'un projet d'envergure et d'une grande importance pour nous et il me fera plaisir de vous tenir informés des différentes étapes. À ce sujet, je voulais que vous soyez avisés qu'il y aura des travaux de forage sur le terrain de l'école du 4 au 8 février prochain. Voici quelques consignes afin d'assurer la sécurité de tous.

Journée pédagogique du 4 Février

L'accès au service de garde pour cette journée se fera par la cour, le stationnement ne sera pas disponible. Vous aurez donc à accompagner votre enfant à la deuxième porte arrière qui sera identifiée par une grande affiche et ce en passant par l'escalier entre les deux pavillons. La même procédure sera nécessaire pour le soir.

Journée du 5 février

Comme il y aura des travaux dans les cours de Ducharme et Chapleau, les élèves devront demeurer à l'intérieur toute la journée. Le déroulement se fera comme une journée de pluie.

Journée pédagogique du 8 février

Aucune modification au déroulement habituel pour les élèves venant au service de garde.

Merci pour votre collaboration

VÊTEMENTS CHAUDS ET MASQUE/COUVRE-VISAGE

Comme vous l'avez constaté, le temps froid est bien arrivé. Nous vous demandons donc de vous assurer que vos enfants soient habillés chaudement. Assurez-vous avant leur départ pour l'école, qu'ils aient un manteau d'hiver, des bottes, une salopette, des gants ou mitaines, une tuque, un foulard et si possible un cache-cou.

Nous vous rappelons également que tous les élèves du primaire doivent porter un masque ou couvre-visage dans les corridors, les aires communes de l'école de même que dans l'autobus scolaire. Les élèves de 5e et 6e année doivent également porter un masque ou couvre-visage en classe. C'est le parent qui fournit le masque ou le couvre-visage pour ses enfants.

CARNAVAL

Encore une fois cette année, nous organiserons un carnaval. La date retenue est le vendredi 26 février. Les enfants auront différentes activités à l'extérieur et bien entendu, les mesures sanitaires seront suivies comme demandé par la santé publique. Les enfants feront aussi une parade et une collation surprise leur sera servie.

LE COURRIER DE LA SAINT-VALENTIN

En ce mois de février, le conseil des élèves en profite pour promouvoir l'harmonie et la bienveillance à travers d'agréables messages envoyés dans une boîte aux lettres du courrier du cœur du 1er février au 12 février. Enfin, ces précieux mots seront composés à la maison ou à l'école pour semer de la joie lors de cette semaine tout spéciale!

Je vous souhaite à tous une merveilleuse St-Valentin! 💖

TIRAGE : CAISEE POPULAIRE

Tirage mensuel de l'épargne scolaire : n'oubliez pas d'inscrire les dépôts de votre enfant sur le site du concours!

Afin d'encourager les jeunes membres à persévérer dans leurs bonnes habitudes d'épargne, la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville organise un tirage mensuel au sein de notre école.
Avec chaque dépôt, votre enfant peut s'inscrire en ligne via le site **CAISSE**
Chaque dépôt, quel qu'en soit le montant, donne une chance de remporter le prix en argent attribué à chaque mois au sein de notre école.
Votre enfant ne participe pas encore à la caisse scolaire ? Voici le lien pour l'inscrire en ligne : CONCOURS
Vous n'avez qu'à cliquer sur « Inscrire mon enfant ».

RAPPEL : ADMISSION ET INSCRIPTION 2021-2022

Le CSSMI tiendra sa période d'admission et d'inscription dans les écoles primaires et secondaires pour l'année scolaire 2021-2022 **du lundi 25 janvier au vendredi 5 février inclusivement**.

- Pour les élèves qui ne fréquentent pas actuellement l'une de nos écoles : le parent sera invité à compléter la demande d'admission en ligne sur le site Web du CSSMI, et ce, entre le lundi 25 janvier et le vendredi 5 février 2021. Dans l'impossibilité de faire cette demande via le Web, le parent pourra se présenter à l'école de desserte, en communiquant au préalable avec l'établissement, et ce, durant cette même période.

- Les parents des élèves nés à l'extérieur du Canada qui n'ont pas la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente ou qui sont sans statut légal au Canada doivent communiquer avec la Direction du service de l'organisation scolaire au 450 974-7000, poste 2313, pour compléter leur demande d'admission.

- Pour la réinscription des élèves qui fréquentent déjà une école du CSSMI : le parent sera invité à compléter la demande de réinscription en ligne au début du mois de février. Le parent inscrit au *Portail Parents* (Mozaïk) sera informé par courriel, dès la fin janvier, de la mise en ligne du formulaire de réinscription. Sur demande seulement, un formulaire imprimé pourrait aussi être utilisé.

Pour une information complète sur l'admission : CSSMI, section *Admission et Inscription*.

Dans cette section du site Web, vous y trouverez :

- Un moteur de recherche pour trouver votre école de desserte.
- L'information complète sur les *Projets CSSMI* pour le primaire (musical, alternatif et PEI).
- Les formulaires en ligne pour les demandes d'admission, de choix d'école et d'inscription aux *Projets CSSMI* pour le primaire.

ÇA SE PASSE EN FÉVRIER

Ici pour les informations

Sébastien Labbé
Directeur